

Déclaration de la CFTC - CSE du 29 MAI 2024

URGENCE TRANSCO !

Madame BOUYER,

Le communiqué de presse du 17 mai 2024 (les partenaires sociaux d'Action Logement demandent au gouvernement de ne pas classer ALS en administration publique) **est l'expression d'une unité forte pour soutenir notre mouvement** qui depuis plus de 70 ans est au service des salariés sur tout le territoire français.

Notre modèle singulier a démontré son efficacité tout en honorant le modèle paritaire.

La CFTC appelle à la consolidation des missions d'Action Logement plutôt qu'à sa fragilisation. La crise immobilière actuelle exige une action forte et pérenne pour répondre aux besoins des salariés en matière de logement.

Si Action Logement a démontré sa capacité à accompagner les évolutions des besoins des salariés et des entreprises depuis plusieurs années, c'est incontestablement lié à cet attachement profond à vouloir répondre au plus juste à sa mission d'utilité sociale. Chacun dans nos métiers et nos engagements, mettons en œuvre cette volonté d'être au service des salariés pour répondre à la nécessité d'avoir un logement et vivre dignement partout en France.

La CFTC Action Logement alerte sur les conséquences d'un passage en APU si l'arrêté venait à être signé. Nos activités ne peuvent souffrir d'approximation. Nous devons pouvoir rapidement consolider nos missions, protéger nos emplois et rassurer nos partenaires ! Est-il indispensable de prendre le risque d'ouvrir des brèches qui pourraient aggraver la paupérisation des salariés français ? Est-il impératif de signer ce décret au détriment des conditions de réalisation de nos missions ?

Depuis, la dernière réforme, l'ensemble des salariés d'Action Logement s'adaptent à tous les changements structurels et fonctionnels. Notre capacité d'adaptation n'est plus à démontrer, notre engagement restera toujours le socle des réussites d'Action Logement.

Madame BOUYER, la CFTC Action Logement vous interpelle à nouveau, et renouvelle sa demande d'inscrire le dispositif TRANSCO* dans nos accords. L'ouverture des négociations est urgente et nécessaire pour préserver l'employabilité des salariés.

Pour mémoire, ce dispositif a lui aussi été soutenu par toutes les organisations syndicales de salariés et du patronat dans une unité éclairée.

***Pour découvrir TRANSCO, flashez-moi !**



CFTC Action Logement, une équipe sur qui compter !